

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 5 novembre 1968

La séance est ouverte à deux heures et demie.

[Français]

### QUESTION DE PRIVILÈGE

M. L'ORATEUR—DÉCLARATION SUR LA  
PÉNURIE DE PERSONNEL ET DE  
FACILITÉS AUX COMITÉS

**M. l'Orateur:** Jeudi dernier, l'honorable député d'Abitibi (M. Laprise), sous la forme d'une question de privilège, protestait contre la pénurie de personnel et de facilités aux comités de la Chambre. L'honorable député s'est plaint particulièrement de la pénurie d'interprètes mis à la disposition de ces comités. Depuis lors, en collaboration avec les fonctionnaires de la Chambre, j'ai étudié très sérieusement le problème soulevé par l'honorable député.

Je tiens à dire que, de façon générale, je donne entièrement raison à l'honorable député. Tous les membres de la Chambre reconnaîtront, j'en suis sûr, que les comités ne devraient siéger que dans le cas où les facilités d'interprétation exigées par les députés, qu'ils soient de langue française ou de langue anglaise, sont disponibles aux fins des travaux des comités.

Au cours des derniers jours, plusieurs comités ont siégé simultanément, mettant à l'épreuve les services dont dispose la Chambre. Des dispositions spéciales devront donc être prises pour assurer que les circonstances dont s'est plaint l'honorable député d'Abitibi ne se répéteront pas. Certaines initiatives seront entreprises instamment dans le but d'améliorer à la fois le service d'interprétation et celui de la traduction des délibérations des comités de la Chambre. Je ne crois pas, cependant, que nous contribuerions à la solution de ce problème en suspendant les travaux de tous les comités, comme l'a suggéré, d'une façon peut-être un peu radicale, l'honorable député d'Abitibi en proposant sa motion.

Il reste que l'honorable député a rendu service à tous ses collègues en portant ce problème à l'attention de la Chambre.

[Traduction]

### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

**M. Leonard Hopkins (Renfrew-Nord)** présente le 1<sup>er</sup> rapport du comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

**M. John M. Reid (Kenora-Rainy River)** présente le 2<sup>e</sup> rapport du comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts.

[Note: Le texte des documents susmentionnés figure dans les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

• (2.40 p.m.)

### PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS—ADOPTION DU 1<sup>er</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. Ovide Laflamme (Montmorency)** propose l'adoption du 1<sup>er</sup> rapport du comité permanent des privilèges et élections, présenté à la Chambre le jeudi 31 octobre 1968.

(La motion est adoptée.)

### SANTÉ, BIEN-ÊTRE SOCIAL ET AFFAIRES SOCIALES—ADOPTION DU 1<sup>er</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. Gaston Isabelle (Hull)** propose l'adoption du 1<sup>er</sup> rapport du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales, présenté à la Chambre le jeudi 31 octobre 1968.

(La motion est adoptée.)

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

#### L'ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE DANS NANAÏMO-COWICHAN-LES ÎLES LE 10 FÉVRIER 1969

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais informer la Chambre que, en vertu d'un décret du conseil C.P. 1968-2075 en date d'aujourd'hui, des brefs seront émis en vue d'une élection complémentaire, qui sera tenue le lundi 10 février 1969, pour combler le siège actuellement vacant de la circonscription fédérale de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles.

### LES TRANSPORTS

#### L'ÉTABLISSEMENT DE L'ADMINISTRATION DU TUNNEL DE TERRE-NEUVE

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe)** demande à présenter le bill n<sup>o</sup> C-125, établissant l'Administration du tunnel de Terre-Neuve.

**Des voix:** Expliquez-vous.

**M. Marshall:** Monsieur l'Orateur, le bill propose l'établissement de l'Administration du tunnel de Terre-Neuve, en vue de favori-